

## **Les associations apprennent à se passer des fonds publics**

**La Fonda, laboratoire d'idées sur l'évolution des associations, organise mardi 22 novembre son université d'automne.**

**Ce rendez-vous est consacré aux nouvelles orientations que le secteur pourrait prendre à l'horizon 2020 face aux bouleversements de son modèle économique.**

**« La Croix », partenaire de l'événement, dévoile en exclusivité un sondage réalisé dans le secteur non lucratif, ainsi que des chiffres montrant pour la première fois en 2010 un reflux général des financements publics.**

Plus rien ne sera jamais comme avant dans le paysage associatif. L'équation sur laquelle reposait son modèle économique, et qui a assuré pendant de nombreuses années son essor, vient d'atteindre un point de rupture. Les acteurs du secteur en ont conscience.

Une étude réalisée par la Fonda et dévoilée en exclusivité dans La Croix montre que 91 % des dirigeants, bénévoles et salariés, questionnés sur leur avenir en 2020 (1), prévoient d'importantes difficultés budgétaires. Les dernières études en date confirment pour la première fois ce sombre pronostic.

Les enquêtes en cours de l'économiste spécialiste du secteur Viviane Tchernonog mettent ainsi en évidence un tassement des financements publics en 2010. Le fait est inédit. En effet, en 2000, la manne nationale représentait 15 % des recettes associatives.

Dans le même temps, l'investissement des communes était de l'ordre de 14 %. Quant aux conseils généraux, entre 2000 et 2005, ils avaient augmenté leur participation de 2 points, passant de 8 à 10 %.

### **L'APPORT DE L'ÉTAT EST DESCENDU À 10 % EN 2010**

Depuis, la situation a évolué, et pas dans le bon sens. L'apport de l'État est descendu à 12 % en 2005 et 10 % en 2010, tandis que celui des communes restait stable. Mais le coup dur est venu des conseils généraux, qui avaient jusque-là servi de contrepoids.

Viviane Tchernonog montre en effet que leur apport a baissé de 4 % durant le seul exercice budgétaire 2009-2010. « Résultat, on observe que le pourcentage des associations qui perçoivent un financement public, quel que soit le montant, est passé de 60 à 50 % », calcule la chercheuse, qui parle de « point de rupture » : pour la première fois, les financements publics ne se compensent plus les uns les autres. Au regard de cette tendance, 78 % des acteurs du secteur estiment que l'État aura un rôle marginal d'ici à 2020 dans son partenariat avec le monde associatif.

Cette situation inédite menace-t-elle l'existence même d'un certain nombre de structures ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. En revanche, elle a déjà pour conséquence une dégradation des conditions de travail et des salaires du secteur, qui regroupe environ 5 % de l'emploi en France.

### **L'EMPLOI SALARIÉ PRÉCAIRE, UN FREIN À PROFESSIONNALISATION**

En effet, 84 % des acteurs associatifs ayant répondu à l'enquête de la Fonda considèrent que l'emploi salarié est trop précaire et mal rémunéré, ce qui pour eux constitue un frein à la nécessaire professionnalisation.

Les petites associations, notamment, ne trouvent pas assez de ressources pour assurer des embauches pérennes, alors même que leur activité n'est pas constante et leurs financements irréguliers. Globalement, près de 45 % des emplois sont à durée déterminée, à temps partiel, ou en contrats aidés.

Des solutions existent cependant pour changer la donne. Au minimum trois grandes voies, qui doivent être débattues aujourd'hui dans le cadre de l'université d'automne de la Fonda, s'ouvrent aux associations pour continuer à assurer leur développement.

La première solution consiste à rationaliser leur activité en mutualisant les moyens, les ressources humaines, les savoir-faire. La grande autoanalyse impulsée par la Fonda met en évidence la difficulté des associations à opérer cette mue.

## **DES DIFFICULTÉS À RENOUELER LEUR ORGANISATION**

En effet, 63 % des acteurs jugent que les associations ont des difficultés à renouveler leur organisation et leur gouvernance. Un acteur sur deux estime en outre que les associations ne se remettent pas assez en question, et qu'elles ne sont pas en mesure de se regrouper pour agir et porter une parole commune.

Deuxième possibilité, s'ouvrir à des activités marchandes. « Cette option ne suscite pas une grande adhésion (46 % des répondants), car il y a la crainte que cette sollicitation des publics solvables n'entrave les capacités d'innovation sociale », analyse Viviane Tchernonog.

Enfin, troisième levier : les associations pourraient s'impliquer davantage, en lien avec les entreprises, dans l'entrepreneuriat social ou encore dans l'ouverture au « bénévolat de compétence », qui consiste, pour des entreprises, à faire don des compétences de leurs salariés sur leur temps de travail.

« Les associations pourront s'orienter, selon leur profil, vers l'une de ces trois directions, present Viviane Tchernonog. À part les petites associations qui, profitant d'un vivier de bénévoles très actifs, subissent moins ces difficultés, elles n'auront pas d'autre choix que de vendre des services, de se réorganiser, et/ou de trouver de nouveaux partenaires pour continuer à se financer. »

**JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS**

*(1) Étude réalisée par la Fonda, portant sur un échantillon représentatif de 1 256 acteurs associatifs sur le regard qu'ils portent sur leurs difficultés actuelles et leur vision de l'avenir. L'intégralité du sondage est disponible sur [www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)*